

visibilité - créativité - convivialité - étonnement



# SALON DU MARIAGE & Event

## DOSSIER D'INSCRIPTION

PROFITEZ DE L'OFFRE PARRAINAGE détail p. 5

**2 journées dédiées au mariage  
& à l'évènementiel  
avec 4 défilés de prestige**

SAMEDI  
DIMANCHE

3  
4

OCTOBRE  
2026

# Retour en images...

ÉDITION 2025



Photo : Studio Singulier Marie Moirard



Photo : David Boyer Photographe



Exposition  
Musée des Soieries Bonnet



Soutien  
Association Grégory Lemarchal



La Soirée Prestige

Photo : David Boyer Photographe



AFTERMOVIE 2025



# SALON DU MARIAGE & Event

2026

## UNE ENVERGURE RÉGIONALE

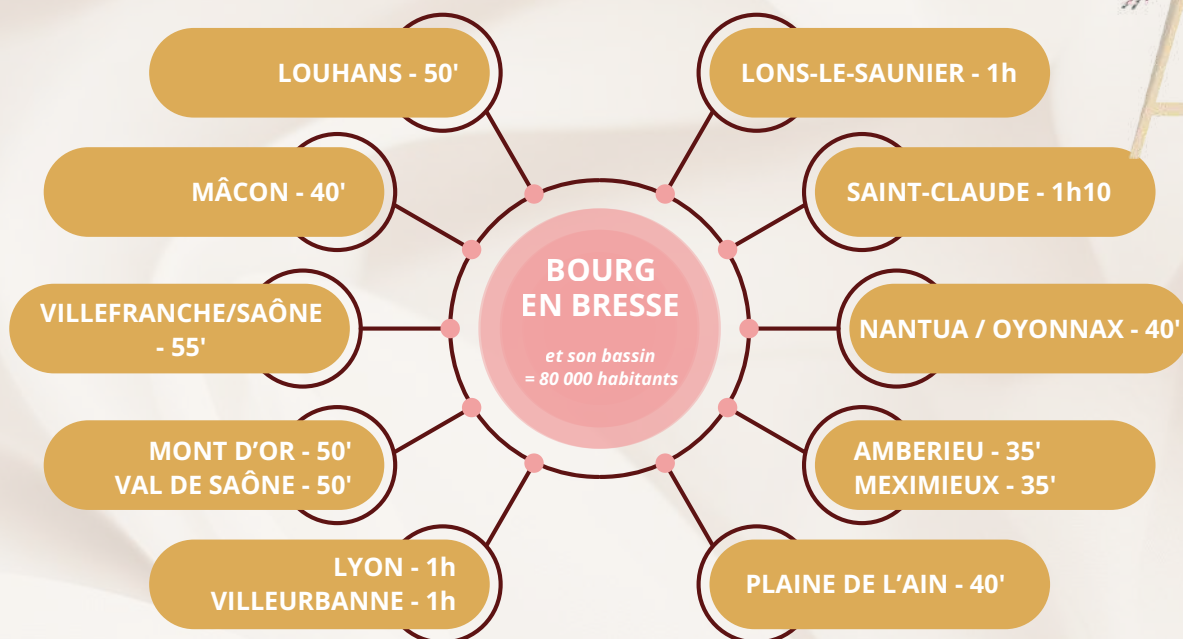
**AINTEREXPO et JMP lèvent le voile sur un programme inédit, fruit d'une analyse de vos attentes et de celles des visiteurs !**

Une nouvelle édition placée sous le signe de la créativité, de la fête et du partage, pour faire vibrer l'événementiel et offrir une expérience aussi inspirante qu'émotionnelle.

### 1. VISIBILITÉ

- Entrée commune au Salon Habitat
  - directement depuis l'accueil d'AINTEREXPO
  - public cible élargi sur un **projet de vie complet**
  - double visibilité sur les communications
- Plan media renforcé sur un bassin bien déterminé

Un positionnement stratégique



## UNE COUVERTURE MÉDIAS RENFORCÉE

Affichage urbain



NEW

Radio



Presse & Magazines



Réseaux sociaux



Marketing direct



Site web

+ diffusion agenda et sur tous nos événements Ainterexpo

Campagne dédiée + commune au Salon Habitat

dont 1 campagne MagVille dédiée, sur plusieurs numéros



# SALON DU MARIAGE & Event

2026

## 2. CRÉATIVITÉ

- 4 défilés de prestige : **Participer, c'est encore plus de visibilité\***

**PARTICIPEZ !**

*\*Pour tout exposant en prêt-à-porter, tenue de cérémonie, accessoires, il est inclus dans votre :*

- Module 4.5m<sup>2</sup> : 3 passages par défilé ; au choix ; robes de mariée & cocktail ou costumes hommes
- Module de 9m<sup>2</sup> : 6 passages par défilé ; au choix ; robes de mariée & cocktail ou costumes hommes

Passages supplémentaires : Cf. Options page 5

- 1 **nouvelle équipe de mannequins** (dont 2 mannequins grande taille xl-xxl)
- Une belle diversité d'exposants, riche et variée, couvrant l'ensemble des univers et métiers de l'évènementiel, pour toucher **un public plus large**, **valoriser** la complémentarité des solutions présentées et créer un **impact renforcé auprès des visiteurs**.



## 3. CONVIVIALITÉ



- Profitez d'un petit-déjeuner offert pour retrouver et développer votre réseau interprofessionnel en toute convivialité, avant l'arrivée des visiteurs.
- Restauration & bar sur place.



## 4. ÉTONNEMENT



### Election du Plus Beau Stand

Prix d'exception à remporter



- Présence de personnalités : Miss, Misters, influenceurs
- D'autres surprises. On vous en dit plus bientôt !



# DEMANDE D'ADMISSION

**Le choix des emplacements se fera dans l'ordre  
d'arrivée des dossiers complets.**

"réserve à Ainterexpo"  
ID Entreprise : .....  
M² : ..... Stand / Allée : .....  
Situation / Hall / Extérieur : .....

**A : AINTEREXPO, SERVICE EXPOSANT, 25, av. du Maréchal Juin - CS 80085 - 01003 BOURG-EN-BRESSE cedex**

Raison sociale : .....

N° TVA intracommunautaire (obligatoire) : .....

Sinon rayer la mention inutile : Association - Micro-entreprise

Adresse : .....

CP : ..... Ville/Pays : .....

Tél : ..... Portable : ..... E-Mail : .....

N° SIRET : ..... Code APE : .....

Responsable du stand : ..... Fonction : .....

Tél mobile : ..... E-Mail : .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

CP : ..... Ville/Pays : .....

## VISIBILITÉ SUR LE GUIDE DE VISITE, LE SITE WEB & LES RÉSEAUX SOCIAUX - OBLIGATOIRE

Après le **01/09/26**, l'inscription au guide de visite n'est plus garantie. L'organisateur décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions qui pourraient se produire dans la confection du guide de visite.

ENSEIGNE COMMERCIALE DE VOTRE STAND : .....

Descriptif de vos produits et marques exposés : .....

Descriptif de votre offre pour site web et guide de visite : .....

**Afin de protéger les exposants et les visiteurs, Ainterexpo se réserve le droit de faire retirer  
tous les produits ou marques non déclarés au dossier.**

Contact tél client : .....

Contact e-mail client : .....

Site web : www. ....



**Maximisez votre visibilité ! Envoyez-nous :**



**votre logo / photo .png ou .jpeg en 500x500 pixels min. par e-mail à [marie-antoinette.chessa@ainterexpo.com](mailto:marie-antoinette.chessa@ainterexpo.com)**

## Rubriques activités : Cochez les cases correspondantes à votre activité (3 cases maximum)

- ☐ MA10 ORGANISATION VOYAGE / AGENCE DE VOYAGE
- ☐ MA11 AGENCES MATRIMONIALES
- ☐ MA12 AGENCES NOTARIALES
- ☐ MA13 ANIMATION/SONORISATION (Orchestre, DJ...)
- ☐ MA14 ART DE LA TABLE
- ☐ MA15 AVOCATS
- ☐ MA16 BIJOUTERIE / JOAILLERIE
- ☐ MA17 CHAMPAGNE, VINS ET SPIRITUEUX
- ☐ MA18 COIFFURE / BARBIER
- ☐ MA19 COSTUMES HOMMES
- ☐ MA20 DECORATION DE SALLE
- ☐ MA21 DRAGEES, BONBONS, CHOCOLATS
- ☐ MA22 PRODUITS DE BEAUTE / MAQUILLAGE
- ☐ MA23 FLEURISTE/DECORATION FLORALE

- ☐ MA24 INSTITUT DE BEAUTE / BIEN-ÊTRE
- ☐ MA25 LINGERIE
- ☐ MA26 LISTE DE MARIAGE
- ☐ MA27 LOCATION DE MATERIEL
- ☐ MA28 LOCATION SALLE / DOMAINE / CHÂTEAU
- ☐ MA29 LOCATION DE VOITURE / CALECHE
- ☐ MA30 OBJETS DE DECORATION
- ☐ MA31 ORGANISME D'INFORMATION
- ☐ MA32 PATISSIERS
- ☐ MA33 PETIT MENAGER
- ☐ MA34 PHOTOGRAPHE ET REPORTAGE - VIDEASTE
- ☐ MA35 PRESTATAIRE DE SERVICE
- ☐ MA36 PRET A PORTER FEMMES / TENUES DE CÉRÉMONIE
- ☐ MA37 PRET A PORTER HOMMES

- ☐ MA38 RESTAURATION / TRAITEUR
- ☐ MA39 ROBES DE MARIEES
- ☐ MA40 WEDDING PLANNER / ORGANISATION D'EVENEMENT
- ☐ AUTRES (à préciser) : .....



# BON DE COMMANDE STAND

1/2

| STANDS ÉQUIPÉS<br>(moquette, cloisons, 1 prise électrique 1kw, 1 barre LED, 1 table, 2 chaises) | MONTANT UNITAIRE HT | QUANTITÉ | TOTAL HT |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------|----------|
| 4,5m²                                                                                           | 750€                |          |          |
| 9m²                                                                                             | 1 300€              |          |          |
| 18m²                                                                                            | 2 000€              |          |          |
| 27m²                                                                                            | 3 000€              |          |          |
| 36m²                                                                                            | 3 600€              |          |          |

€ OFFRE Parrainage : Parrainez un nouvel exposant et bénéficiez de m² supplémentaires offerts (m² offerts selon surface) ! L'exposant parrainé ne doit pas avoir déjà participé au salon.

m² Inclus dans l'inscription de votre stand : 30 invitations gratuites, 3 badges, 1 carte parking, 1 enseigne, une inscription au guide de visite, un kit de communication, accès WIFI, traitement des déchets, assurance tous risques, dommages selon dispositions [art.11 RI](#)

Nb. passages déjà inclus (Cf. page 3)

## Défilé : Passages supp. (en option)

- Exposants en prêt à porter et tenue de cérémonie
- Exposants en accessoires tenue

Femme

4 passages : 200€

6 passages : 300€

Homme

4 passages : 200€

Commandes complémentaires (cloison, électricité, mobilier...) : page suivante



Organisateur



En charge de la  
commercialisation  
& des défilés



Jean-Marie Piquet

06 38 50 98 76  
jmpiquet74@gmail.com

CONTACT EXPOSANTS :

# BON DE COMMANDE TECHNIQUE 2/2

À retourner rempli, accompagnée de votre acompte.

| PRESTATIONS                                                       | MONTANT UNITAIRE HT | QUANTITÉ | TOTAL HT |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------|----------|----------|
| Électricité supplémentaire de 4kw                                 | 240€                |          |          |
| Électricité supplémentaire de 8kw                                 | 360€                |          |          |
| Eau + évier                                                       | 150€                |          |          |
| Moquette (autres coloris que le rose selon disponibilités), le m² | 7€                  |          |          |
| Ensemble 1 mange-debout + 3 tabourets hauts                       | 80€                 |          |          |
| Table 1,80m x 0,80m                                               | 12€                 |          |          |
| Chaise confort                                                    | 5€                  |          |          |



**Avant envoi, vérifiez que votre dossier est bien complet :**

- ☐ DEMANDE D'ADMISSION
- ☐ BON DE COMMANDE STAND daté et signé
- ☐ BON DE COMMANDE TECHNIQUE daté et signé
- ☐ CHARTE DE L'EXPOSANT complétée et signée
- ☐ VOTRE VIREMENT D'ACOMPTE (chèque non accepté)
- ☐ VOTRE LOGO (cf p.1)
- ☐ VOTRE EXTRAIT KBIS OU D1 DE - 3 MOIS

ADMISSION + TECHNIQUE

**TOTAL BDC H.T. :**

**TVA 20%**

**TOTAL T.T.C. :**

**ACOMPTE 30 %**

**Solde restant dû T.T.C. :**



Fait à ..... Le .....

Signature précédée de la mention "bon pour accord" + cachet de la société

# CHARTRE DE L'EXPOSANT

Après avoir pris connaissance du règlement intérieur, de la charte de l'exposant, des règles de sécurité et d'hygiène, l'exposant s'engage à les respecter sans restrictions ni réserves.

Mr / Mme : ..... Entreprise : .....

S'engage à :

**1-** Respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires concernant la raison sociale, l'adresse, la publicité et l'affichage des prix, les conditions de crédit, l'hygiène alimentaire.

**2-** Au cas où la transaction n'est pas conclue immédiatement, à maintenir pendant toute la durée du Salon du Mariage & Event, toutes les propositions faites.

**3-** Garantir la conformité exacte du produit commandé avec celui livré

**4-** Respecter les délais de livraison qui doivent être inscrits sur les bons de commande.

**5-** Assurer un service après-vente clairement défini (en outre, préciser si le SAV est assuré par l'exposant ou par le fabricant ou par un prestataire de services dont l'exposant fournira l'adresse). Cette mention devra être obligatoirement inscrite sur tout bon de commande délivré au client.

**6-** Pouvoir justifier du bien-fondé de toute insertion de type publicitaire.

**7-** A améliorer l'accueil et à surveiller le comportement et les procédés de vente de mes vendeurs et collaborateurs présents, tant vis à vis du public que des autres exposants. Me conformer aux dispositions de l'article 12 du Règlement intérieur des Foires et Salons d'Ainterexpo (téléchargeable sur [www.ainterexpo.com](http://www.ainterexpo.com)) portant notamment sur les pratiques commerciales.

**8-** Etre présent en permanence sur le stand dans le respect des dates et horaires d'ouverture du Salon du Mariage & Event.

**9-** Les cloisons, les structures métalliques des stands sont rendues en parfait état par l'exposant. En cas de dégradation, il sera facturé à l'exposant le remplacement du matériel.

**10-** Traitement des déchets : ces derniers seront triés (verre/carton, papiers, bois, fer, moquette, plastique ainsi que les déchets ménagers) et seront déposés par l'exposant dans les containers destinés à cet effet et situés à proximité des halls. Les surfaces d'exposition seront remises en état par l'exposant à l'issue du Salon du Mariage & Event. En cas de manquement à ces règles, la remise en état sera facturée à l'exposant.

**11-** Me conformer aux règlements européens n°178/2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, n°852/2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires, n°1234/2007 portant sur l'organisation commune dans le secteur des marchés agricoles, n°1169/2011 relatif à l'information du consommateur sur les denrées alimentaires, Code de la Consommation.

**12-** En cas d'organisation d'un jeu durant le Salon du Mariage & Event, le prévoir sans obligation d'achat et avec l'assurance que les gains seront distribués. Il se déroulera à l'intérieur de mon stand.

**13-** Informer mes clients (sur mon stand) des nouvelles dispositions des articles L121-97 et L121-98 du Code de la Consommation relatifs au délai de rétractation.

**14-** Respecter et faire respecter aux intervenants de ma société ou mes sous-traitants, le plan de circulation et règles de sécurité définies sur le Guide de l'exposant (art.10 des règles de sécurité).

**15-** Prendre connaissance du Règlement intérieur de la manifestation disponible sur [www.ainterexpo.com](http://www.ainterexpo.com) et des conditions de paiement ; en accepter toutes les clauses et prescriptions sachant que le contrat pourrait être résilié de plein droit, sans mise en demeure, sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être réclamés. En conséquence, Ainterexpo pourrait procéder immédiatement à des sanctions (fermeture de stand) sans que l'exposant ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement financier et matériel de la part de l'organisateur.

**16-** Je certifie que l'entité inscrite n'est pas en cessation de paiement à la date de la présente demande et déclare l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à ..... Le .....

Signature précédée de la mention "bon pour accord" + cachet de la société



# ANNEXE AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR



## HORAIRES OUVERTURE PUBLIC

Samedi 3 octobre : 10h00 - 19h00  
Défilés : 14h30 & 17h  
Dimanche 4 octobre : 10h00 - 18h00  
Défilés : 11h et 15h30  
Les exposants pourront accéder 1h avant ouverture et pourront rester 30 minutes après fermeture.



## AMÉNAGEMENT DES STANDS

**Vendredi 2 octobre** : 10h - 18h (accès autorisé jusqu'à 17h). Pour des raisons de sécurité et de surveillance, le site d'Ainterexpo (halls compris) sera totalement évacué pour 19h. L'aménagement des stands devra impérativement être terminé et leurs abords devront être laissés propres le **2 octobre** avant 17h afin de permettre le nettoyage complet des allées (voir article 5 du règlement intérieur) avant l'ouverture au public.



## DÉMONTAGE DES STANDS

**Dimanche 4 octobre** : 18h-23h (évacuation des halls pour 23h). Dans le souci de l'accueil et de la sécurité des visiteurs, aucun retrait de marchandises ne sera autorisé avant l'heure de fermeture du salon, à savoir le **4 octobre** à 18h. En cas de non-déménagement le **4 octobre** à 23h, les services techniques d'Ainterexpo procéderont à l'enlèvement des marchandises et objets exposés (voir article 5 du règlement intérieur).



## ASSURANCE

Chaque exposant est assuré (horaires de gardiennage nocturne uniquement) du **vendredi 2 octobre** à 18h au **lundi 5 octobre** à 8h selon les dispositions de l'article 11 du présent Règlement Intérieur (gardiennage de nuit). Veuillez à vérifier votre niveau de couverture sur votre contrat d'assurance professionnelle.

LOI HAMON : Chaque exposant doit afficher de manière visible sur son stand un panneau ne pouvant être inférieur au format A3 et dans une taille de caractère ne pouvant être inférieure à celle du corps 90, la phrase suivante : mettre en forme l'encadré « le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour tout achat effectué dans cette foire, ou ce salon, ou sur ce stand ». Tout manquement à cette obligation entraînera une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 € pour une personne physique et 15 000 € pour une personne morale.



## TARIFS ENTRÉES

### Entrée grand public :

Tarif unique pour accéder aux Salons : Mariage et Habitat  
Adultes : 5 €  
Tarif réduit : 3 €  
Gratuit pour les -17 ans accompagnés



## PAIEMENT DES EMPLACEMENTS

Les frais de participation sont dus dès l'admission de l'exposant par la SO.GE.PE.A. Ils sont payables comme suit :

- 30% du montant TTC à l'inscription
- Le solde restant dû au plus tard le **31/08/26** (voir article 16 du RI)
- 100% du paiement devra être effectué avant le 2 octobre 2026.

**Aucun accès (monteurs ou exposants) ne sera autorisé en cas de solde débiteur.**

### Modes de règlement acceptés :

- Règlement par carte bancaire ou espèces : solde à régler en nos bureaux
- Virement bancaire sur notre compte : Crédit Agricole.

**AUCUN RÈGLEMENT PAR CHÈQUE NE SERA ACCEPTÉ**

Bénéficiaire : SOGEPEA - Référence : nom de société + MA26

### RIB

| Banque | Guichet | N° de compte | Clé |
|--------|---------|--------------|-----|
| 17806  | 00440   | 06073485000  | 22  |

### IBAN

|      |      |      |      |      |      |     |
|------|------|------|------|------|------|-----|
| FR76 | 1780 | 6004 | 4006 | 0734 | 8500 | 022 |
|------|------|------|------|------|------|-----|

### BIC

|             |
|-------------|
| AGRIFRPP878 |
|-------------|



→ Guide de l'exposant à télécharger sur le site [www.ainterexpo.com](http://www.ainterexpo.com)

- ☐ [Règlement intérieur et guide de sécurité](#)
- ☐ [Liste des hébergements](#)

**AINTEREXPO**  
BOURG - EN - BRESSE

[www.ainterexpo.com](http://www.ainterexpo.com)

25, av. du Maréchal Juin - 01000 BOURG-EN-BRESSE  
Tél: +(33) 04 74 22 12 33 - Fax : +(33) 04 74 22 02 33 -  
info@ainterexpo.com